

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 7
Quorum : 7

Date convocatoin : 3 Mars 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20250314-CFU2024-ASSAINI-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 02/04/2025

Publication : 02/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze du mois de mars à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1^{er} Adjoint

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CLUZEL Anthony, DUPINAY Pierre, GRANGE Yves, BARDY Benoît

Excusés : GIRAUD Jean, LIMONE Julien, CANET Véronique

Absentes : ROUCHOUSE Muriel, DEGAND Nathalie

Secrétaire de séance : GRANGE Yves

N° 08 140325

OBJET :

**DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2024**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1^{er} adjoint au maire, délibérant sur le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2024 du Budget Assainissement dressé par Mme Annick FLACHER, Maire,

Considérant que le CFU est conforme aux écritures du receveur en poste à Firminy

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

• lui donne acte de présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi

Dépenses fonctionnement

Prévu	60 846.88 €
Réalisé	37 781.76 €

Recettes fonctionnement

Prévu	60 846.88 €
Réalisé	64 532.26 €

EXCEDENT 26 750.50 €

Dépenses d'investissement

Prévu	400 801.53 €
Réalisé	295 108.11 €
Restes à réaliser	15 000.00 €

Recettes d'investissement

Prévu	400 801.53 €
Réalisé	272 742.88 €
Restes à réaliser	100 000.00 €

DÉFICIT



65.23 €

☛ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

☛ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Madame Annick FLACHER, Maire, quitte la séance et le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

☛ vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

**Le secrétaire de séance
Y.GRANGE**

**Le 1^{er} Adjoint
J. GERY**

